



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Avocats Sans Frontières et Southern Africa Resource Watch organisent une table ronde sur la gouvernance du secteur pétrolier en République démocratique du Congo**

Les 18 et 19 juillet 2022, **ASF et Southern African Resource Watch (SARW)** organisent à Kinshasa une table ronde sur la gouvernance du secteur pétrolier en République démocratique du Congo. Réunissant des acteur.rice.s institutionnel.le.s (membres du parlement et des gouvernements national et provinciaux), des acteur.rice.s économiques, des membres de la société civile et des communautés locales, des expert.e.s et des partenaires techniques et financier.ère.s au développement, la table ronde a pour ambition d’offrir un espace de débat ouvert et inclusif sur les défis liés à la gouvernance des ressources naturelles en RDC.

En RDC, des acteur.rice.s économiques, notamment étranger.ère.s ont développé d’importantes activités d’extractions minières et d’hydrocarbures. Ces activités ont des impacts très directs sur les populations locales. La question de la gouvernance de ce secteur est donc fondamentale pour s’assurer que les communautés riveraines ne soient pas victimes de violations de leurs droits, notamment en termes de droits humains et de respect de l’environnement, et puissent également bénéficier des retombées économiques liées à ces activités.

En 2015, la RDC a introduit une nouvelle législation portant régime général des hydrocarbures. Celle-ci devait répondre à plusieurs défis majeurs : (1) la mise en valeur de ressources en hydrocarbures, (2) la satisfaction du besoin croissant d’énergie pour le bien-être de la population et (3) le développement des activités économiques. Cette législation oblige les entreprises d’extraction à prendre en compte les droits et le bien-être des communautés riveraines tout en veillant à une gestion durable de l’environnement.

Cependant, malgré l’introduction de cette loi, la gestion du secteur est toujours caractérisée par son opacité, la faible protection de l’environnement et des droits des communautés riveraines mais aussi par l’absence de réelles potentialités de développement économique et social pour ces populations.

Cette table ronde sera l’occasion de réunir tou.te.s les acteur.rice.s concerné.e.s pour évaluer le niveau d’application de la loi de 2015 et explorer des pistes pour s’assurer que celle-ci soit effectivement implémentée pour permettre aux populations locales de bénéficier d’une meilleure défense de leurs droits fondamentaux et de leur droit de bénéficier des retombées économiques liées à l’exploitation des ressources de leur région.



[Lien pour suivre la table ronde en ligne](#)

### **Objectif global**

- Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du secteur pétrolier congolais

### **Objectifs spécifiques**

- Dresser un état des lieux exhaustif de la gouvernance du secteur pétrolier en mettant en exergue les défis et les opportunités dans la mise en valeur des ressources pétrolières.
- Évaluer l'application de la loi de 2015 portant régime général des hydrocarbures et ses mesures d'application ;
- Améliorer la gouvernance du secteur pétrolier, la défense et la protection des droits des communautés riveraines ;
- Organiser le plaidoyer pour la prise en compte des recommandations issues de la table ronde

---

### **Contact presse**



**Johnny LOBHO AMULA, Coordinateur des Projets Business and Human Right ASF/RCD**

[Jlamula@asf.be](mailto:Jlamula@asf.be)